



Urgences psychiatriques



Responsable scientifique
Pr Frédéric Limosin (PU-PH)

Responsables pédagogiques
Drs Raphaël Gourevitch
et Marie-Jeanne Guedj

Calendrier

Décembre 2019 à juin 2020

Durée

141 h réparties comme suit :

Cours théoriques : 76 h
Travaux pratiques : 35 h
Travaux dirigés : 30 h

Lieu de formation

Hôpital Sainte-Anne
1, rue Cabanis - 75014 Paris

Tarifs*

Avec ou sans prise en charge : 1450 €
Diplômés de - de 2 ans : 1000 €
Étudiants, internes, FFI : 660 €
+ Frais de dossier : 300 €

**Sous réserve de modifications*

Code formation : XUL31

Objectifs

- Améliorer la réponse à l'urgence psychiatrique en accord avec le corpus du savoir actuel en psychiatrie, en médecine et sur le plan médico-légal
- Confronter les expériences diversifiées du fait de l'évolutivité des demandes et du caractère contextuel des réponses (selon l'offre de soins, le contexte de vie de l'utilisateur...)
- Harmoniser le champ de l'urgence psychiatrique

Public et prérequis

Cette formation s'adresse aux :

- médecins (urgentistes, psychiatres, généralistes,...)
- étudiants en médecine
- infirmiers et paramédicaux
- personnels sociaux et personnels de direction

Les candidats devront justifier d'un niveau d'études :

- bac +2 avec plus de deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'urgence
- bac +5 sans expérience professionnelle dans le domaine de l'urgence et devront fournir un CV et une lettre de motivation

Organisation

Le diplôme est organisé en 5 modules de un à quatre jours pour un total de 141 h réparties sur une année universitaire et divisées comme suit :

- 76 heures d'enseignement théorique
- 35 heures de travaux pratiques (stage)
- 30 heures de travaux dirigés

Équipe pédagogique

Dr Raphaël Gourevitch*, directeur pédagogique, CPOA, CH Sainte-Anne / M. Marc Barreau / Dr Philippe Batel / Dr Xavier Benarous / Dr Clémence Bied / Dr Hélène Cardot / Pr Françoise Carpentier* / Dr Julien Cavanagh de Carvalho* / Dr Olivier Chatillon / Dr Nathalie Danon / Dr Eric Gallois* / Dr Florence Gressier / Dr Marie-Jeanne Guedj* / Dr Sophie Halperin / Dr Cécile Hanon / Dr Catherine Hoang / Dr Véronique Idasiak / Pr Louis Jehel / Pr Fabrice Jollant / Dr Agop Kahvedjian / Dr Hélène K'Ourio* / Dr Bernard Lachaux / Dr Pierre Lana* / Dr Corinne Launay / Mme Catherine Lavielle / Mme Hélyette Lefevre / M. Christian Le Gall / Pr Cédric Lemogne* / Dr Xavier Lesaffre / Dr Gérard Masse* / Dr Charles Mellerio / Dr Alain Mercuel / Dr Stéphane Mouchabac / Dr Philippe Nuss / Dr Marc Passamar / Pr Emmanuel Poulet / Dr Alexandre Pham-Scottet / Dr Rahmethnissah Radjack / Dr Sarah Smadja / Dr Louise Todorov / Dr Anne-Kristelle Trebalag / Dr Victoire Vinant

* Conseil scientifique et pédagogique

Programme

Les exposés magistraux sont ponctués de travaux dirigés basés sur les expériences rapportées par les stagiaires concernant chaque aspect des modules

Module 1 : Urgences Psychiatriques : les Bases - 24 heures dont 6h de TD

Il décrit les bases historiques et internationales de l'urgence psychiatrique, l'organisation selon les professionnels, la législation, l'éthique, en rapport avec la démarche qualité

Module 2 : Urgences pré-hospitalières et évaluation en urgence - 18 heures dont 8h de TD

Il concerne l'urgence dans la cité, avant l'arrivée à l'hôpital, avec l'implication des familles et de la télé transmission. Puis il traite de l'évaluation sur le site de l'urgence, tant psychiatrique qu'organique ou comportementale

Module 3 : Prises en charge en urgence - 18 heures dont 4h de TD

Ce module dépeint les principaux axes thérapeutiques

Module 4 : Populations particulières et orientations en urgence - 20 heures dont 8h de TD

Il traite des situations difficiles de prise en charge des adolescents, des femmes enceintes, des personnes âgées, des personnes en situation de précarité ou des personnes handicapées sensorielles.

Module 5 : Pathologies : aspects relatifs à l'urgence - 26 heures dont 4h de TD

Ce module détaille l'ensemble des pathologies rencontrées

Méthodologie de recherche et de mémoire -

Aide au choix du thème du mémoire, à l'identification de la problématique, à la recherche bibliographique

Examen et Soutenance de mémoire le 11 septembre 2020



Modalités d'évaluation

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études qui consiste en :

- une épreuve écrite de 2 h, notée sur 20, coefficient 1 /
- un mémoire (20 à 30 pages), noté sur 20, coefficient 1 /
- un stage de 35 h, noté sur 20, qui permet d'être exempté de l'épreuve écrite si le stage est validé (2 absences autorisées)

Les candidats ayant : • satisfait aux conditions d'assiduité pour les cours / • validé le stage / • obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves sont déclarés admis au Diplôme d'Université : Urgences psychiatriques



Modalités d'inscription

Dépôt des candidatures et inscription via l'application C@ditOnline :
<https://app.parisdescartes.fr/cgi-bin/WebObjects/CanditOnline.woa/>



Les plus

- Une équipe pédagogique pluri-professionnelle variée, représentant divers courants de pensée
- Un programme mêlant théorie et pratique, aussi bien sous forme de partage d'expérience que de confrontation sur le terrain
- Un encadrement individuel pour la rédaction des mémoires



Compétences acquises

- Connaître l'urgence psychiatrique dans tous ses aspects théoriques
- Comprendre et savoir gérer sur le terrain les principales situations d'urgence psychiatrique
- Savoir synthétiser ses connaissances et mettre en perspective acquis individuels et données de la littérature : rédaction d'un mémoire